

<https://www.francetransactions.com/livret-epargne/CIC-Livret-Epargne-pour-les-Autres.html>



Nom du livret : Livret épargne pour les autres

CIC Livret Epargne pour les Autres

- ° Livret épargne -



Date de mise en ligne : samedi 16 juillet 2016

Copyright © FranceTransactions.com, guide de l'épargne - Tous droits
réservés

C'est un peu la mode, proposer un livret é[a]pargne solidaire[a]. Toutes les banques s'y mettent. Pour les épargnants, c'est sans doute un bon plan épargne. En effet, cela permet dans un premier temps d'être solidaire, en partageant les intérêts perçus avec une ou plusieurs associations de son choix, mais cela permet également de bénéficier d'une réduction d'impôt. Et sur ce dernier point, de nombreux contribuables seraient prêts à payer cher pour réduire leur facture fiscale...

Principe de fonctionnement du Livret Epargne pour les Autres

En souscrivant ce livret d'Epargne pour les Autres [CIC](#), vous partagez obligatoirement 50, 75 ou 100% des intérêts annuels, sous forme de don, de 1 à 4 associations partenaires. Vous soutiendrez ainsi les actions d'associations qui oeuvrent sur des thématiques aussi variées que le logement social (Habitat et Humanisme, Fondation Abbé Pierre), l'enfance (Petits Princes et UNICEF), l'urgence humanitaire (Secours Catholique, Action contre la Faim, Médecins du Monde) ou la recherche médicale (Institut Curie).

Vous choisissez donc les associations auxquelles vous souhaitez reverser tout ou partie de vos intérêts, parmi les associations partenaires du CIC. Vous pouvez modifier votre choix tout au long de l'année, simplement en prenant contact avec votre conseiller. Chaque année, en votre nom, le CIC reverse les intérêts aux associations choisies.

- Des intérêts nets des contributions sociales

Les intérêts perçus, qu'ils soient ou non reversés à une association, sont versés nets des contributions sociales.

- une réduction d'impôt à la clé

A noter que la part des intérêts que vous reversez aux associations partenaires, bénéficie d'un taux de prélèvement forfaitaire libératoire réduit à 5% auxquels s'ajoutent les contributions sociales de 17,2% soit 22,2% de prélèvements au total (au lieu de 30% via la [Flat Tax](#)). Le taux réduit du prélèvement forfaitaire libératoire ne s'applique qu'aux produits abandonnés aux organismes éligibles. La part non versée aux associations est imposée via le PFU ou Flat Tax.

Les associations ayant bénéficié de vos dons vous font parvenir chaque année une attestation fiscale. Elle vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% à 75% des dons effectués, selon la nature de l'association choisie.

Détails du Livret Epargne pour les Autres CIC	
Nom du livret épargne	Livret Epargne pour les Autres CIC
Distributeur	
Dépôt minimum à l'ouverture	10.00 €
Plafond des versements	Sans plafond
Frais de gestion	Aucuns frais

CIC Livret Epargne pour les Autres

Fréquence de calcul des intérêts	Quinzaine
Versement des intérêts	Annuel
AVIS SUR LE Livret Epargne pour les Autres CIC CIC	
Avis sur Livret Epargne pour les Autres CIC Moyenne des notes attribuées par les lecteurs du Guide indépendant de l'épargne (1 seul vote par personne). Cf politique de collecte des avis internautes .	(2.33/5 sur 6 avis, 24 janvier 2023)
TAUX NOMINAUX DU Livret Epargne pour les Autres CIC CIC	
Taux	3.500% brut jusqu'à 20.000â,-, puis 0.700% brut
Taux nominal (hors promotion)	3.500 % Brut
Taux nominal net : (prélèvements sociaux seuls déduits, 17.20 %)	2,90 % Net des PS
Taux nominal net (Flat tax ou PFU déduite, 30 %)	2,45 % Net
<i>Données fournies à titre indicatif uniquement.</i>	